

L'info Ablutienne



Le Mot du Maire



Chères Ablutiennes,
Chers Ablutiens,

C'est avec un immense plaisir que je reviens vers vous en cette période estivale pour retracer dans cet édito les décisions prises par le conseil municipal ces derniers mois et les principaux évènements qui rythment la vie de la commune.

En matière budgétaire, le conseil municipal a reconduit les taux d'imposition des années précédentes. Vous constaterez néanmoins que les bases fiscales qui servent au calcul de l'impôt, ont été revalorisées de 7% par les services de l'Etat.

Le budget de fonctionnement s'élève à 1.542.000€ et le budget d'investissement à 1.025.000€.

Le budget de fonctionnement est en légère progression en raison de l'augmentation substantielle des fluides (+40% pour la partie gaz), quant au budget d'investissement, il s'inscrit dans des travaux d'amélioration de la sécurité routière, de l'environnement, de la mise en valeur de notre patrimoine et de l'amélioration du cadre de vie.

Les travaux de sécurisation de l'avenue de Paris et de la Route de Vinay pour un montant de 40.000€ sont en voie d'achèvement et devraient permettre de ralentir la vitesse des 2.800 véhicules jours qui traversent la commune.

Le verger pédagogique qui, je le rappelle a été initié par la commune, est maintenant terminé avec sa centaine d'arbres et arbustes fruitiers, ses nichoirs et ses abris à insectes. Notre objectif axé sur la biodiversité, la curiosité et le plaisir est atteint. Il sera un véritable lieu d'animation pour les jeunes, de transmission du savoir et créera du lien entre les générations.

Pour réduire notre consommation en matière d'éclairage public, une enveloppe d'environ 20.000€ a été votée et correspond au reste à charge estimé de la commune, dans le cadre du changement des lampes sodium en led par la communauté de communes.

Soucieux de la préservation de notre patrimoine, nous continuons à soutenir financièrement l'association Nature et Patrimoine Ablutien. Nous avons ainsi validé la proposition de restauration de la Fontaine rue des Juifs par l'entreprise Noel et les travaux de restauration du lavoir au Parc du Sourdon par les bénévoles de l'association. Concernant ce dernier chantier, j'invite chacun à venir voir l'ampleur du travail qui a déjà été réalisé. Un investissement humain que je salue et qui concourt au rayonnement de notre village.

L'aménagement de la Place du lotissement des Meulières est terminé, cet endroit qui se veut un lieu de détente est déjà apprécié des enfants et les tables de pique-nique sont utilisées régulièrement. Le temps ensoleillé de ces dernières semaines n'y est sans doute pas étranger !!!

L'espace vert lieudit les Fournais le long du CBR pourra accueillir prochainement les personnes désireuses de pratiquer des exercices sportifs en plein air sur quatre équipements différents. Deux tables de pique-nique seront également installées à proximité.

Le Pumptrack que nous souhaitons construire près du hall des sports est toujours conditionné à l'octroi des aides de l'Agence Nationale du Sport, de la Région Grand Est et du Conseil Départemental. Nous espérons un soutien financier à hauteur de 80% du montant des travaux estimés à 150.000€.

Si ce projet est retenu, cet équipement sera ouvert à tous et mise à disposition du regroupement scolaire dans le cadre du dispositif « le sport à l'école » qui vise à développer l'épanouissement physique des enfants.

J'espère que les nombreux services mis en place sur notre commune, attireront de nouvelles familles pour enrayer la perte de population et la baisse des effectifs scolaires .

Après avoir fermé une classe en maternelle il y a deux ans, c'est une classe de primaire qui fermera à la rentrée de Septembre.

Toujours en matière d'amélioration du cadre de vie, l'aménagement de la Place du Général de Gaulle est à l'étude, une consultation de maîtrise d'œuvre sera lancée au deuxième semestre.

Cet investissement sera financé en partie par des subventions, par la vente de deux terrains à bâtir, de l'ancienne agence postale et complété par un emprunt.

La protection de notre environnement passe également par une prise de conscience de chacun d'entre nous. Nos comportements sont les premiers facteurs de pollution des sols, de l'air et de l'eau. Malgré les déchetteries présentes sur notre territoire, nous sommes encore confrontés à des incivilités (déchets verts le long des chemins et des berges, bidons et huile de vidange, brulage de végétaux). Certains se servent même de la rivière pour nettoyer leurs matériels et jeter leurs déchets.

Preuve en est, les inondations qui se sont produites à plusieurs reprises ces derniers mois, à la boulangerie et au café et qui sont dues à une accumulation de déchets de toute nature (palette, ballons, bâches) en aval du lavoir rue du Pont de la Brèche, juste après le café.

En effet, après avoir mené conjointement des investigations avec le syndicat mixte de la marne moyenne, le diagnostic de la société de plongeurs spécialisés est sans appel, vidéo à l'appui, un embâcle s'est formé, provoquant une montée en charge du cours d'eau lors des fortes pluies. Afin de sécuriser ces commerces et les riverains, nous allons prochainement, mettre en œuvre des moyens humains et techniques coûteux, pour retirer ces détritrus. Coût global de l'opération : 9.000€.

Heureusement nombre d'entre vous : particuliers, associations, employés communaux participent à la propreté et à l'embellissement de notre village et je les en remercie.

Je terminerai ces quelques lignes en vous invitant à nous rejoindre à la fête patronale et aux cérémonies du 14 Juillet où nous pourrons respectivement, admirer le feu d'artifice et nous retrouver autour de la traditionnelle assiette de charcuterie.

Je vous souhaite à tous un bel été.

Le Maire,
Catherine FONTANESI





Aire de détente Place des Meulières



Inauguration du verger pédagogique le 24 juin 2023



Village

Pour que le chien reste le meilleur ami de l'homme

*J'aime mon village,
Je tiens mon chien en laisse,
J'aime mon chien,
Je ramasse !*



Cessez le feu

Les beaux jours sont là et l'entretien de son jardin peut générer une grande production de déchets verts.

Les déchets verts (tonte de pelouses, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, feuilles mortes...) produits par les particuliers ne doivent être ni brûlés ni déposés en sac ou dans la poubelle. Ils doivent être, soit emmenés à la déchetterie ou être compostés par les particuliers.

Non seulement le brûlage de ces déchets verts peut importuner votre voisinage ou encore provoquer un départ de feu mais surtout il est rappelé que les feux de végétaux à l'air libre ou en incinérateur individuel sont **strictement interdits** par arrêté préfectoral.

Cette infraction peut être sanctionnée d'une amende de 135€.

Déchet cimetière

Afin de gérer au mieux les déchets du cimetière, des zones de tri ont été mises en place (affiches en pièce jointe) :

Une zone de compostage : pour les gerbes naturelles, feuilles, fleurs et potées fanées, la terre.

Une zone pour les déchets ménagers : pour les rubans des gerbes, vases abimés ou cassés, les mousses et fleurs artificielles, les films transparents.

Une zone de récupérations des pots

Les pots de fleurs en terre cuite et en plastique sont à rapporter en déchetterie.

Dans le bac à compost je dépose



Terreau



Plantes / Fleurs fanées
(sans pot) / Feuilles mortes

Paysages
de la Champagne
communauté de communes

Dans le bac à ordures ménagères je jette



Fleurs
artificielles



Mousse
synthétique



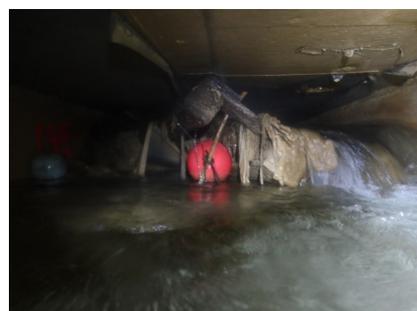
Plastiques
de fleurs
d'emballages

Paysages
de la Champagne
communauté de communes

Nous vous informons que les bacs qui présenteront des végétaux seront dorénavant refusés à la collecte.

Embâcle

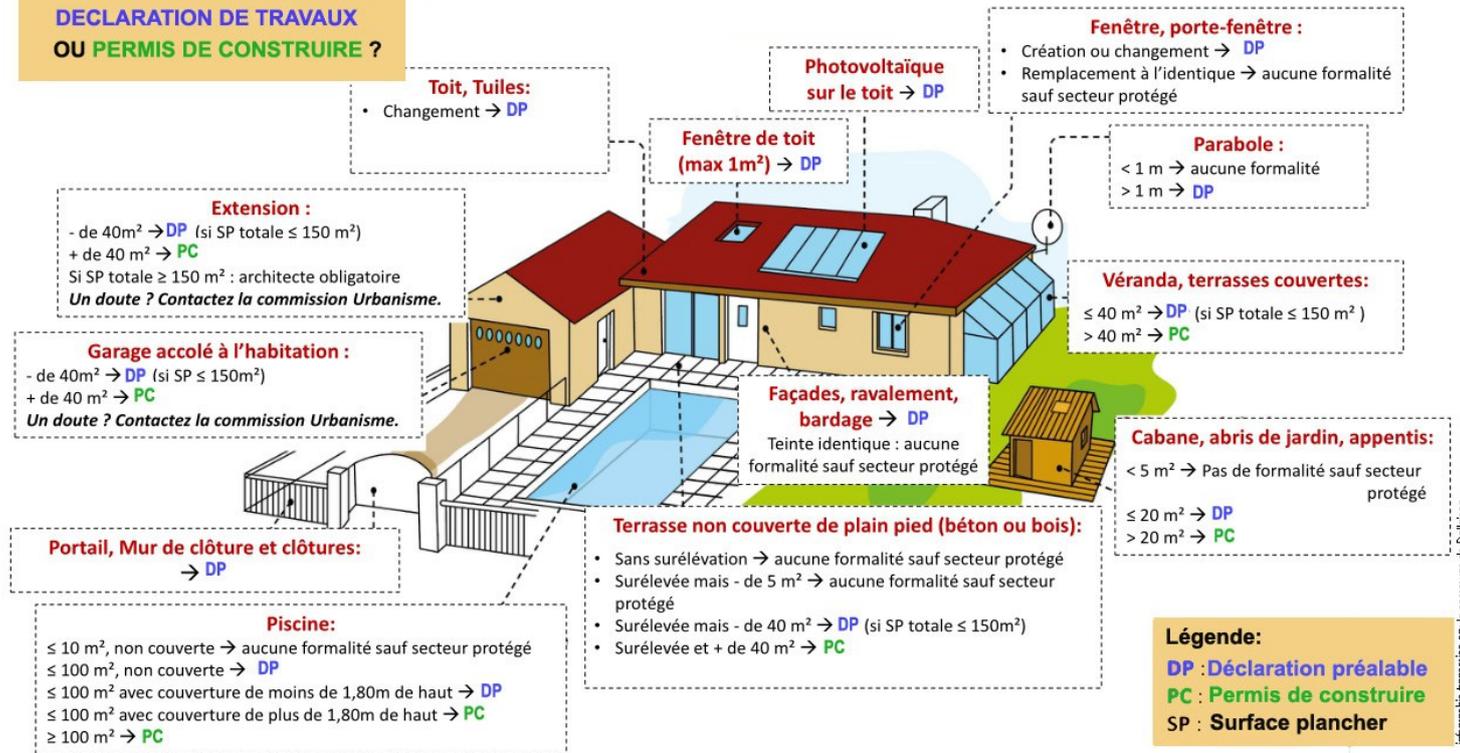
Photo de l'embâcle situé à 25m en aval du lavoir
rue du Pont de la Brèche



Village

Règles d'urbanisme: Mémento

PROJETS DE TRAVAUX : DECLARATION DE TRAVAUX OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?



Quelles démarches dois-je réaliser ?

Lorsque le dossier d'autorisation d'urbanisme (DP ou PC) est déposé après le 1^{er} septembre 2022 :

Vous devez, dans les 90 jours suivant l'**achèvement des travaux**, déclarer les éléments de consistance de votre construction. Pour cela, rendez-vous sur votre espace sécurisé sur www.impots.gouv.fr, service « Biens immobiliers ».

Les éléments indiqués seront utilisés pour déterminer l'évaluation cadastrale de votre bien (qui sera la base de votre imposition aux taxes foncières notamment), et le calcul de vos taxes d'urbanisme.

L'accès au service « Biens immobiliers » sur impots.gouv.fr permet de traiter l'ensemble des démarches fiscales.



La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) auprès des services de l'urbanisme de la mairie reste nécessaire, **ne l'oubliez pas !**

Renseignez-vous sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>.

La leçon de goût à la maternelle

Le jeudi 9 mars, Monsieur Dallet est venu à l'école maternelle rencontrer les enfants pour une leçon de goût sur le thème « Salé, sucré, acide, amer ».



Les enfants ont pu échanger avec lui et ainsi découvrir des saveurs, inconnues pour certains.

Ils ont pu déguster des allumettes au fromage (pour le salé), des petits sablés (pour le sucré), des tartelettes au citron de Menton (pour l'acidité). Puis, afin d'amener les enfants vers l'amer, Monsieur Dallet leur a fait goûter des chocolats (fritures au chocolat blanc, au chocolat au lait puis au chocolat noir) avant de leur faire découvrir des tartelettes au chocolat (ganache au chocolat saupoudrée de cacao amer).



Opération pièces jaunes à l'école



Les enfants de l'école ont participé à l'opération Pièces Jaunes 2023.

Les enseignantes remercient tous les élèves de l'école pour leur participation active à cette manifestation nationale.

Quelques enfants, accompagnés par un adulte, sont allés déposer les 4 tirelires à la poste de Saint Martin d'Ablois.

Bravo à tous pour votre investissement.

Les enseignantes

APE

Le 1^{er} semestre 2023 aura été riche en évènements au sein de l'Association des Parents d'Elèves.

Le samedi 04 mars, nous avons organisé un Carnaval ouvert aux petits comme aux grands !!! Nous nous sommes promenés dans les rues du village et nous avons sonné aux portes des habitants afin de montrer les magnifiques déguisements des enfants et proposer de jouer à notre tombola.

Pour terminer cette journée en beauté, nous avons invité tous les participants à venir se réchauffer à la salle des fêtes en dégustant des crêpes sucrées réalisées par les membres de l'APE.

Cette première fut une réelle réussite car nous avons eu plus de 76 enfants qui ont participé et les parents se sont pritis au jeu en se costumant également. Quand aux habitants du village, nous tenons à les remercier d'avoir ouvert leur porte et participer à leur manière.

Le dimanche 26 mars a eu lieu notre traditionnelle brocante. Pour la première édition de la nouvelle équipe de l'APE, nous avons eu le droit d'être baptisé par la pluie matinale. Plusieurs exposants ont bravé le mauvais temps. Heureusement le soleil est apparu et nous avons pu profiter de la journée.

En cette fin d'année, nous organisons en collaboration avec l'école élémentaire, un spectacle de fin d'année et une kermesse pour fêter le début des vacances. A l'heure où nous vous écrivons, la kermesse n'est pas encore passée, ce sera avec plaisir que nous vous transmettrons des photos dès la prochaine édition de l'Ablutien.

Pour féliciter les élèves de Grande Section de passer en CP, cette année encore nous leur offrons un bon d'achat de 20€ afin d'acheter leurs premières fournitures scolaires.

Quant aux futurs 6^{èmes}, ils recevront une calculatrice qui les accompagnera durant leurs années collégiées.

On vous donne rendez-vous à la rentrée

Emilie Lebeau

Présidente



ABCD

Pendant la pandémie, l'association ABCD n'est pas restée inactive, des membres ont confectionné des masques pour les ablutiens ainsi que des masques et des blouses pour les hôpitaux. Elle a participé à la collecte pour l'Ukraine.

Après 2 ans d'absence, le marché de Noël a été organisé avec la vente de confitures, les enveloppes surprise, le salon de thé, les emplacements des exposants au profit du TELETHON. Rendez-vous le samedi 25 et dimanche 26 novembre 2023 pour la nouvelle édition.

Nous confectionnons des sacs à drains et des coussins cœur pour améliorer le confort des dames atteintes du cancer du sein pour les associations LOVELY SOLIDARITY et ONCOBLEUETS-COURLANCY. Dans un but de continuer dans ces actions, nous avons organisé une Expo Vente le 13 mai 2023. Merci aux généreux donateurs qui ont apporté du tissu pour nous permettre de continuer ces travaux de couture. Grâce aux ventes, nous avons acheté du rembourrage pour les cœurs. Ce n'est pas moins de 395 sacs à drains et 86 coussins cœur qui ont été livrés aux diverses associations.



ASLA

L'ASLA a organisé une soirée belote le Samedi 4 Février 2023 à la salle des fêtes de Saint Martin d'Ablais. Cet événement a été un bon moment de jeu et de convivialité entre les participants. Chaque personne présente était ravie de repartir avec plusieurs lots.

Le Samedi 18 Mars 2023 nous avons aussi organisé une soirée de la St Patrick toujours à la salle des fêtes de Saint Martin d'Ablais. Cette soirée fût une réussite totale, une centaine de personnes sont venues apprécier ce moment avec nous. C'était l'occasion de déguster des bières belges ainsi que de la bière pression de diverses sortes. Côté restauration nos planches apéritives ont eu un énorme succès.

Le groupe rock NONAME NOTHING NOWHERE nous a accompagné tout au long de cette soirée pour notre plus grand plaisir. Toutes les personnes présentes étaient ravies de leur prestation.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas la prochaine soirée de la St Patrick qui aura lieu le Samedi 16 Mars 2024. Je remercie les personnes présentes lors de ces deux manifestations ainsi que les membres de l'ASLA qui n'ont pas hésité à donner de leur temps libre.

L'ASLA continue sa principale activité qui est le sport :

- Le yoga le lundi matin
- Le badminton les lundi soir, mercredi soir et dimanche matin. N'hésitez pas à vous inscrire pour la prochaine saison.

Renseignements au 06.02.15.77.03

NICOLAS LEFORT
Président



Section des Combattants Ablutiens et Environs

Assemblée générale

Les anciens combattants de Saint-Martin-d'Ablouis étaient présents de bonne heure pour accueillir dès 09h30 ce dimanche 12 mars 2023, les participants à leur assemblée générale.

Le président Bernard JOFFRE a accueilli de nombreux invités parmi lesquels Mme Maryline VUIBLET, conseillère départementale du secteur Dormans-Pays de Champagne, Mme Catherine FONTANESI, maire de la commune, M Raymond LEMAIRE président des médaillés militaires du secteur Epernay, M le lieutenant-colonel Claude METZGER, président du comité des anciens combattants d'Epernay, M Joël WIMANN, président des porte-drapeaux d'Epernay et sa région, M Serge GAGNOUX, président de l'association Nature et Patrimoine Ablutien (A.N.P.A).

Lors de son discours d'ouverture, le président Bernard JOFFRE a rappelé quelques éléments de la guerre d'Algérie en mettant l'accent sur le manque de reconnaissance faite aux Harkis. Il a ensuite énuméré les personnes de l'association décédées en 2022. Il a tenu à remercier la directrice de l'école primaire de la commune, Mme Carole DESMOULINS pour sa participation, avec ses élèves, lors de la cérémonie du 11 novembre 2022. Il a alors précisé qu'il était temps pour nos élus nationaux de s'interroger sur la poursuite du devoir de mémoire. Les troupes qui assument cette fonction sont aujourd'hui vieillissantes, alors il paraît important de trouver dès maintenant des remplaçants.

Le président laisse ensuite la parole au secrétaire général, au secrétaire adjoint puis au trésorier.

Le secrétaire général, Bernard BOUVIER a retracé la vie de l'association pendant l'année 2022, une année ponctuée de deux visites en bus. En premier lieu à Port aux Perches pour un déjeuner croisière sur le canal de l'Ourcq, suivi d'un spectacle de variété. Le second voyage a amené les participants à Paris pour visiter le musée des forains. Nos anciens ont pu redécouvrir des souvenirs liés à leur enfance. Le reste de l'année a été complété par l'organisation de bourses aux capsules, des cérémonies, une journée pêche et une journée détente au bord d'un étang.

Pour l'année prochaine plusieurs animations sont déjà programmées et seront complétées dans le courant de l'année.

Le secrétaire adjoint, Jean-Marc CALLAY, a rappelé à l'assemblée les problèmes de l'association avec le président de la section d'Epernay. Il a aussi mentionné l'absence de réponse de la direction chalonnaise à deux courriers pour demander des rendez-vous ou préciser les griefs vis-à-vis du président d'Epernay.

En conséquence, les anciens combattants ont décidé par une majorité écrasante de quitter les CATM et de poursuivre seul leur chemin. Des modifications liées à ce changement ont été décidées par les membres de l'assemblée.

Le trésorier Michel BARBIER, a fait un compte-rendu financier du compte de l'association. Il apparaît comme l'année dernière que la participation à nos activités a diminué et que pour une seconde année l'association enregistre des pertes. Toutefois, l'argent disponible permet largement à l'association de poursuivre son activité.

Le secrétaire général, Bernard BOUVIER annonce que suite au bilan financier, il convient dès à présent de modifier nos activités afin de faire venir plus de participants. Diverses manifestations sont à l'étude et devraient voir le jour à l'avenir.

L'association n'a enregistré aucune démission ou candidature dans la formation de son bureau.

L'assemblée renouvelle son soutien à l'ensemble du bureau, et à son président Bernard JOFFRE qui entame ainsi sa vingtième année à la présidence de l'association.

Le lieutenant-colonel Claude METZGER, président du comité des anciens combattants d'Epernay, prendra la parole pour rappeler l'importance du devoir de mémoire en expliquant à notre jeunesse l'histoire des différentes guerres, la présence des cimetières militaires et des monuments aux morts dans nos communes. Il est important de connaître cette histoire pour apprécier la paix dans laquelle ils vivent. Une paix qui est toujours fragile.

La président Bernard JOFFRE clôture cette assemblée en remerciant chaleureusement les participants.

L'ensemble des participants se dirige alors devant la mairie pour constituer le défilé. Précédé par la musique d'AY-CHAMPAGNE, le cortège se rend alors au monument aux morts de la commune pour rendre hommage à leurs anciens. A l'issue de cet instant de mémoire, les participants sont conviés au verre de l'amitié.



Les anciens combattants poursuivront, eux, par un repas à l'auberge du Sourdon puis par un loto.

A l'issue d'une journée bien remplie, c'est dans la joie qu'ils se quittent dans l'attente d'un prochain rassemblement.

Section des Combattants Ablutiens et Environs

Remise de diplôme

Déjà récompensé le 11 novembre 2022, par la médaille pour vingt années de porte-drapeaux, Bernard BOUVIER a reçu des mains de Mme Catherine FONTANESI, maire de la commune de Saint-Martin-d'Ablois le diplôme matérialisant cette médaille à l'occasion de l'assemblée générale des anciens combattants de Saint-Martin-d'Ablois. Les combattants de Saint-Martin-d'Ablois et leur président Bernard JOFFRE étaient heureux de mettre à l'honneur l'un des leurs.

Retraité du feu 13^{ème} régiment du Génie d'EPERNAY, Bernard BOUVIER exerce avec efficacité la fonction de secrétaire générale de l'association des combattants et la fonction de porte-drapeau lors de diverses cérémonies. Cette force vive de l'association, est un travailleur infatigable et dynamique, toujours présent pour prévoir et organiser les festivités de l'association des combattants.



Un grand merci à Bernard et nous lui souhaitons de poursuivre au moins ses fonctions jusqu'à la remise du diplôme et de la médaille des 30 ans le tout en gardant son sourire et sa bonne humeur.

6 mai

Il a 79 ans, le 19 février 1944, trois jeunes résistants de Saint-Martin-d'Ablois, Julien DUCOS 24 ans, Marcel SOYEUX 23 ans et Michel DESTREZ 21 ans, tombaient sous les balles de la barbarie nazie, sur le terrain militaire de La Folie à Châlons-sur-Marne, en compagnie de 12 de leurs camarades résistants.

Comme chaque année, la section des combattants ablutiens et environs (S.C.A.E), a organisé le 06 mai 2023 un déplacement pour honorer ces jeunes hommes qui ont combattu, au péril de leur vie, l'ennemi Nazi pour la liberté de la France. Cette année, la section des combattants ablutiens et environs a souhaité associer à ce moment Jacques SOARDI, un autre résistant natif de Saint-Martin-d'Ablois fusillé le 24 novembre 1943 à BERLIN (Allemagne).

A 05h45, Le président Bernard JOFFRE et ses troupes accompagnés d'élus de la commune de Saint-Martin-d'Ablois, ont quitté la commune pour se rendre à la butte aux fusillés à Chalons en Champagne, pour rendre hommage à ces jeunes enfants de la commune.

A 07h00, le passage de deux avions au-dessus du site a annoncé le début de la cérémonie présidée par le Préfet de la Marne, au cours de laquelle le président Bernard JOFFRE et Christophe DIDIER descendant d'une des victimes ont déposé une gerbe pour l'ensemble des martyrs de la commune.



Appel du 18 juin

Des élus de la commune de Saint-Martin-d'Ablois, les membres du bureau de la section des combattants ablutiens et environs (S.C.A.E.) et des habitants se sont retrouvés devant le mort de la commune ce dimanche 18 juin 2023 à 11h00, pour commémorer l'appel du Général DE GAULLE.

Après lecture du message officiel par Madame Catherine FONTANESI, maire de la commune, une gerbe a été déposée



Section des Combattants Ablutiens et Environs

Bourse aux capsules

Comme chaque année la section des combattants ablutien et environs organise tous les deux mois, le premier lundi, une bourse aux capsules à la salle des fêtes de la commune.

Les participants à cette journée sont toujours reçus dans la joie et la bonne humeur par les membres du bureau qui mettent à leur disposition de quoi se restaurer.

Après les bourses du 06 février et du 3 avril, les combattants ont organisé une nouvelle bourse le 5 juin 2023.

Lors de cette journée, outre les participants, les combattants ont reçu la visite de deux randonneurs qui faisaient le voyage depuis la Sarthe pour se rendre en Belgique à côté de NAMUR.

Le doyen du bureau des combattants René PLANÇON en a profité pour s'exercer à la pratique de la randonnée pédestre.

Quant aux deux randonneurs, ils ont profité du bon accueil des organisateurs pour se restaurer avant de poursuivre leur périple.

Le président Bernard JOFFRE a donné rendez-vous au participants pour les deux prochaines bourses prévues les lundis 02 octobre 2023 et 04 décembre 2023 Le président, Bernard JOFFRE



Journée pêche

C'est par une matinée pluvieuse, qu'a débuté la journée de pêche à la truite, à l'étang mis gracieusement à notre disposition par la famille PIENNE à MANCY. Les gouttes d'eau qui sont tombées en nombre dès 08h00, ont un peu refroidi les ardeurs des truites qui ont préféré rester à l'abri dans l'étang.

Pour se réchauffer rapidement, dès la fin de la matinée, les pêcheurs et autres invités se sont retrouvés autour d'un apéritif puis un repas. Ce moment de convivialité a fait revenir le soleil tant attendu et a permis à nos hôtes de passer un après-midi très agréable autour de l'étang à pêcher ou autour d'une partie de carte.

Un grand merci au président Bernard JOFFRE et aux membres du bureau de la section des combattants ablutien et environs (S.C.A.E) pour cette belle journée organisée de main de maître.



Le président, Bernard JOFFRE

ANPA

Nos activités de ce 1er semestre 2023 ont été intenses tant du côté des travaux que des animations.

L'installation des tables pique-nique Place des Meulières et la reconstruction de l'escalier ont occupé nos premiers mercredis du début de saison.

Nous avons ensuite repris le chantier de restauration du lavoir du Parc du Sourdon commencé en 2022. Après 2 mois de travaux la consolidation d'un 2^{ème} mur d'enceinte est terminée. Merci aux agents communaux qui ont approvisionné sur place chaque mercredi les matériaux financés par la commune. La réfection du 3^{ème} mur sera entreprise en septembre.

Parallèlement une entreprise rémoise a réalisé la restauration de la fontaine de la rue des Juifs dont le financement a été assuré par l'ANPA, le Crédit Agricole et la commune. La totalité de notre petit patrimoine bâti est aujourd'hui sauvegardé.

Le 19 mars, un ciel menaçant n'a pas découragé les 300 marcheurs de venir à notre randonnée de printemps et qui ont dû affronter les averses dès 10h00 du matin.

Au mois de mai, nous avons eu le plaisir d'accompagner les élèves de l'école primaire au verger pédagogique pour la pose de l'étiquetage des arbres et pour l'installation des nichoirs à oiseaux et des hôtels à insectes. Samedi 24 juin, après une balade dans le CBR ombragé, enseignants, parents et élèves ont participé à l'inauguration de ce verger par Madame le Maire et partagé un verre de l'amitié bien rafraichissant.

Le 2 juin nous avons renoué avec la tradition avec l'organisation de notre repas champêtre au Parc du Sourdon où les participants ont une nouvelle fois apprécié le charme des lieux et la convivialité de cette soirée.

Enfin nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents au cours de notre Assemblée Générale annuelle en mars dernier. Merci aux membres absents à cette soirée de bien vouloir nous transmettre leur cotisation (10€), nous avons besoin de leur soutien.



Le Président
Serge GAGNOUX



KARATE CLUB ABLUTIEN -SAISON 2022-2023

L'assemblée Générale du Karaté Club Ablutien s'est tenue le vendredi 23 juin.

De très beaux résultats pour cette année.

Le club compte 50 licenciés cette saison, pour 41 la saison dernière.

Deux nouveaux encadrants, Lara et Pierre ont obtenus leur DAF cette année, ils viendront officiellement étoffer l'équipe encadrante, qui je le précise reste entièrement bénévole.

De très bons résultats pour l'équipe compétition (12 inscrits en combat et 1 en kata), avec 3 qualifications au France et plusieurs podiums en inter-région.

Et pour finir 27 médailles obtenues lors du passage de ceinture.

Un grand merci à Carole Chaplet, notre secrétaire, qui après de nombreuses années passe la main, non sans beaucoup d'émotion.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous l'an prochain.



Le Président
Pascal SOURDET

L'Atelier Dessin Peinture

L'Atelier Dessin Peinture a tenu en juin son assemblée générale dans sa nouvelle salle située place de l'Eglise dans l'ancienne école de garçons. Ce fut l'occasion de faire découvrir aux associations présentes la nouvelle salle et d'en remercier la mairie.

N'hésitez donc pas à découvrir notre Atelier et à rencontrer les peintres en pleine création, tous les lundis à partir de 17h !

Outre son exposition annuelle effectuée en mars rassemblant une soixantaine de peintures, l'Atelier a contribué à la décoration de la vitrine de la pharmacie de Châtillon S/Marne par le prêt de matériel de peinture et de toiles. Ce fut une expérience intéressante et nous envisageons de faire de même à St-Martin, en proposant une exposition éphémère avec renouvellement des œuvres dans un espace ouvert au public, que ce soit à la mairie ou ailleurs ! A suivre !

Pour nous contacter : atelierdessinpeinture51@gmail.com



Assemblée générale dans l'ancienne école de garçons, avec de gauche à droite : Annie Bonnard, Sandrine Vadin, Mercedes Lopes

Bibliothèque Lire à SAINT MARTIN

L'association « Lire à Saint Martin » vous souhaite de bonnes vacances avec de bonnes lectures et vous donne rendez-vous en Septembre.

Des précisions quant aux dates d'ouverture de la bibliothèque dès la rentrée, vous seront transmises ultérieurement.



SAINT MARTIN JUMELAGE

Comme chaque année depuis 22 ans Saint Martin Jumelage organise la réservation, les commandes et la distribution d'huitres avec dégustation le **23 Décembre 2023 à la Salle des Fêtes** de Saint Martin d'Ablois.

Les réservations s'effectueront les **25 et 26 Novembre 2023** à la Mairie. Des flyers seront déposés dans vos boîtes à lettres quelques jours plus tôt.

Fin Juin Monsieur Yves DELIGNY Président de Saint Martin Jumelage s'est rendu à BOUIN Port des Champs pour rencontrer notre Ostréiculteur Monsieur Baptiste RAIMBAUD à la Cabane de son exploitation. Baptiste nous a fait partager son amour du métier en expliquant que "Sa Seule Maitresse est la Mer avec la Marée !"

Il a présenté son exploitation ostréicole en expliquant les soins qu'il apporte à nos huitres qui seront réservées pour Noël. Cette année il a installé un distributeur automatique de paniers d'huitres pour permettre aux visiteurs d'en acheter et déguster à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.

Si vous faites une escapade en Vendée n'hésitez pas à lui rendre visite



BSMA

Chères Ablutiennes, Chers Ablutiens,

En février 2022, tous les foyers de Saint-Martin-d'Ablois ont eu dans leurs boîtes aux lettres, une note d'information visant à recruter des sapeurs-pompiers sur la commune, afin de combler un manque d'effectif criant.

Même si nous espérons recruter plus de personnes, cette campagne a toutefois été très qualitative, grâce à l'arrivée Mme Coralie GOSSET, et de M. Jeremy BEZARD, deux jeunes trentenaires, habitants au Sourdon.

Coralie, déjà pompier auparavant a pu très vite être intégrée. Quand à Jeremy, très motivé, il a commencé ses formations, qui lui permettent aujourd'hui d'accompagner ses collègues en interventions.

Faisant preuve de disponibilité, Jeremy a dernièrement accepté de prendre le rôle de responsable de la section de SMA, et donc, de devenir adjoint du chef de centre du CPI BOURSULT/SAINT MARTIN D'ABLOIS.

Il aura la charge du bon fonctionnement de la section, de l'entretien du matériel, de quelques formalités administratives, mais aussi du recrutement.

Faites comme Coralie et Jeremy, rejoignez-nous !!

Vous pouvez nous contacter directement sur notre page Facebook (CPI Boursault / Saint Martin d'Ablois), ou contactez la mairie qui transmettra rapidement votre demande.



Christophe ALLOUX, Chef de centre



Jeremy BEZARD, Chef de centre adjoint



Quelques dates à retenir

8-9 Juillet	Fête du Village (Voir programme en annexe)
10 Juillet	Concours de belote, suivi de l'assiette barbecue
14 Juillet	Défilé départ place de la mairie 18h00, rondelle place de la Foulurie 18h30
28 Août	Défilé libération de Saint Martin d'Ablois 18h00
06 Septembre	ANPA, reprise des activités
02 Octobre	Bourse aux capsules salle des fêtes organisée par les Anciens Combattants
11 Novembre	Défilé Armistice au monument aux morts et au cimetière 16h00
25-26 Nov.	Marché de Noël, salle des fêtes, ABCD
25-26 Nov.	Commande des huitres, Mairie, Saint Martin Jumelage
04 Décembre	Bourse aux capsules salle des fêtes organisée par les Anciens Combattants
05 Décembre	Rassemblement au monument aux morts pour la cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie
23 Décembre	Dégustation et distribution des huitres, salle des fêtes, Saint Martin Jumelage

Etat civil

Naissances

Ernest FANIEL né le 12 juillet 2022 de Pierre-Etienne FANIEL et de Cécile, Christiane, Jacqueline BOURSIER. *Rectificatif de l'Info Ablutienne du 31 décembre 2022*

Léontine, Jeannine, Madeleine COEVOET née le 29 mars 2023 de Damien, Louis, René COEVOET et de Lucile, Orcise, Marie BABÉ.

Sacha, Flavien, Pascal DRUON né le 02 juin 2023 de Flavien, Alain, Pascal DRUON et de Sophie, Marie, Anne, Monique DEHAYE.

Mariages

Mélanie, Jeanne, Régine, Michèle REMY et **Corentin, Pierre, Adrien RABOWSKI**, le 17 juin 2023

Décès :

Serge, Roland MULS le 22 décembre 2022 à Épernay

Jean, Claude CEZ le 25 décembre 2022 à Épernay

Yolande, Pauline DUFOUR veuve GIRARDIN le 05 janvier 2023 à la Maison de Retraite

André, Yvan, Maurice MACLIN le 16 janvier 2023 à la Maison de Retraite

Raymond, Auguste SENDRON le 16 janvier 2023 à la Maison de Retraite

Nelly, Louise, Simone BOURDELAT veuve GRIMPRET le 09 février 2023 à la Maison de Retraite

Pierre, André LIBREZ le 09 février 2023 à la Maison de Retraite

Colette, Marcelle, Jeanne BARBIER née CHAMPION le 13 février 2023 à Saint Martin d'Ablois

Jacqueline GONEL veuve PLUVINET le 14 février 2023 à La Maison de Retraite

Chantal, Roberte, Monique AVRIL veuve SICOT le 09 février 2023 à Épernay

Suzanne, Raymonde TRIOLET veuve ROBINET le 22 février 2023 à la Maison de Retraite

Mehdi, Laurent, Michel SCHNEIDER le 18 février 2023 à Reims

Huguette, Charlotte, Marie FUSELIER veuve MILLOT le 12 mars 2023 à la Maison de Retraite

Bernard, Jacques FOURREAU le 13 avril 2023 à Épernay

Elise, Annick SOURDET le 28 avril 2023 à Châlons en Champagne

Yvette, Emilienne, Marguerite, Thérèse BARRÉ veuve MORIZET le 15 mai 2023 à Épernay

Micheline, Louise MAYEUX veuve ARCHIERI le 27 mai 2023 à la Maison de Retraite

Colette, Georgette FÉTIZON veuve BRASSART le 12 juin 2023 à la Maison de Retraite

Fernand, Hervé HUTASSE le 20 juin 2023 à la Maison de Retraite

Agence postale

DEPUIS LE LUNDI 12 JUIN 2023, votre agence postale communale est ouverte

les mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h30

et les samedi de 9h00 à 12h00

Fermeture les lundi et vendredi.



LA POSTE



L'Info Ablutienne

Bulletin édité par le Conseil Municipal de Saint Martin d'Ablois.

Mairie: 1 place du Général de Gaulle. Tel :03 26.59 95 00

Mail : mairiestmartindablois@wanadoo.fr - www.saintmartindablois.fr

Textes et photos : Catherine Fontanesi, Emilie-Sophie Lebeau, Serge Gagnoux, Mickaël Jama, Maryline Thiebaut, Benoît Dupont.

Pour étoffer l'offre en matière d'hébergements insolites et touristiques, la CCPC, la CCGVM et Epernay Agglo lancent collectivement un appel à candidatures avec le concours de la Région Grand Est.

Ouvert à tous (PME, associations, particuliers), les 3 collectivités soutiennent financièrement les projets d'hébergement insolite sur leurs territoires.

Cabanes, bulles, lov'nid, espaces insolites sur l'eau, dans les arbres... Vous avez une idée ? Nous soutenons vos projets à hauteur de 5 000 € (par dossier retenu).

Les candidatures sont à déposer **avant le 31 décembre 2023**.

Pour en savoir + : Service Urbanisme au 03 26 57 53 89 – urbanisme@ccpc51.fr

Retrouvez les modalités de l'appel à projet sur le site www.ccpc51.fr



**VOUS AVEZ UNE IDÉE
D'HÉBERGEMENT INSOLITE ?**

NOUS SOUTENONS VOS PROJETS !
Déposez votre candidature pour obtenir une aide de 5 000 €

3^e EDITION

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE

LA GRANDE VALLEE

Paysages
de la Champagne
communauté de communes

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE ARDENNES LORRAINE

Édition mars 2023
CHIFFRES 2022

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour améliorer les performances des stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'assainissement et d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

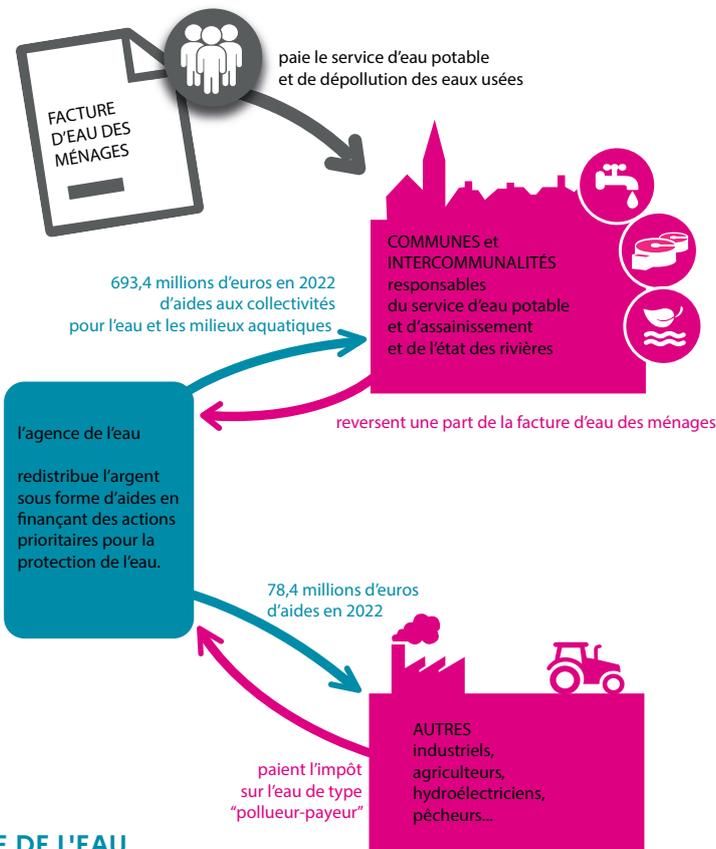
Le prix de l'eau en Seine-Normandie est de 4,19 euros TTC par m³.

Source : agence de l'eau Seine-Normandie - Étude sur le prix de l'eau - 2021

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
 - le service de collecte et de traitement des eaux usées
 - les redevances de l'agence de l'eau
 - les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA
- www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA_video.mp4



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPOS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. **RPQS > des réponses à vos questions** : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2022 ?

En 2022, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 690 millions d'euros dont plus de 424 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2022 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)



0,10 €
de redevance de pollution payé par les éleveurs concernés



2,76 €
de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernés



72,89 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)



8,51 € de redevance de pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits



100 €
de redevances émises par l'agence de l'eau en 2022



0,12 € de redevance pour la protection du milieu aquatique payé par les pêcheurs



0,50 €
de redevance de prélèvement payé par les irrigants



1,05 €
de redevance de prélèvement payé par les activités économiques



2,61 € de redevance cynégétique payés par les chasseurs



0,50 €
de redevance de prélèvement payé par les irrigants



1,05 €
de redevance de prélèvement payé par les activités économiques



11,47 €
de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau

À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2022 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2022)



3,5 €
pour la dépollution industrielle



70,7 €
aux collectivités pour l'épuration et la gestion des eaux de pluie



5,8 €
pour lutter contre les pollutions diffuses et protéger les captages



100 €
d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2022



8,1 €
aux collectivités pour l'amélioration de la qualité du service d'eau potable



1,3 €
pour la gestion quantitative et les économies d'eau



7,4 €
principalement aux collectivités pour la préservation de la qualité et la richesse des milieux aquatiques

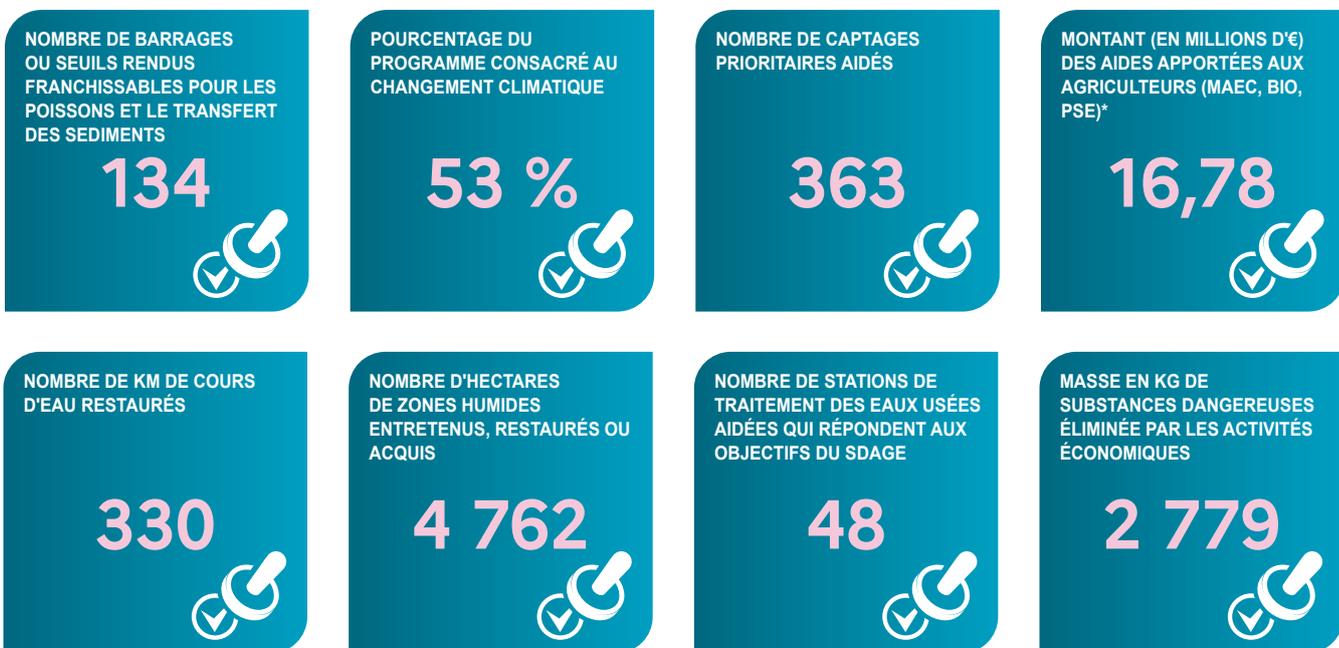


3,1 €
pour l'animation des politiques de l'eau, la sensibilisation aux enjeux de l'eau et la solidarité internationale

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE EN 2022

L'année 2022 marque la quatrième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie. 3721 projets portés par les collectivités, les entreprises, les agriculteurs et les associations représentent 1,6 milliard d'euros de travaux aidés par l'agence de l'eau, pour 804,5 millions d'euros d'aides.

Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité et pour l'adaptation au changement climatique.



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

53 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Seine-Normandie est consacré au changement climatique en 2022 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- études ;
- sensibilisation.

PLAN BAIGNADE

L'objectif du plan baignade, lancé en 2018, est de rendre la Seine baignable dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024, et, de façon pérenne. 62 % des travaux prévus ont été engagés par les maîtres d'ouvrage à fin 2022. Ces investissements d'un montant de 729 M€ sont financés par l'agence de l'eau à hauteur de 390 M€ dont 191,4 M€ en 2022.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Le 23 mars 2022, le comité de bassin Seine-Normandie a adopté le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures qui l'accompagne. Les collectivités, acteurs majeurs du SDAGE, sont concernées par un grand nombre de dispositions : <https://bit.ly/collectivites-acteurs-du-sdage>



<https://www.eau-seine-normandie.fr/domaines-d-action/sdage>

ENQUÊTE RECENSEMENT COMPOSTEURS (Juillet 2023)

Auprès des habitants de la CCPC.

Ce questionnaire est à retourner avant le 31 juillet 2023

par mail à environnement@ccpc51.fr ou au 4 Boulevard des Varennes à Dormans – 51700 DORMANS

Il est également possible de répondre en ligne sur : www.ccpc51.fr

Les biodéchets (déchets de cuisine : épluchures, marc de café, fleurs fanées ...) représentent environ 30% du bac à ordures ménagères et sont actuellement destinés à l'incinération. Il est possible d'éliminer ces déchets en pratiquant le compostage.

Afin de réduire le volume des déchets, la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne souhaite encourager les habitants de son territoire à se doter de composteurs individuels.

Nous vous invitons à répondre au questionnaire suivant.

Les réponses sont destinées uniquement aux besoins de l'analyse dans le cadre de l'étude.

Merci d'avance pour le temps que vous accorderez à ce questionnaire.

1. Coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Nombre de personnes dans le foyer :

Téléphone :

Mail * :

(*obligatoire)

2. Pratiquez-vous le compostage ?

Oui

Non

Si vous avez répondu oui : Que déposez-vous dans votre composteur ?

Les restes de cuisine (épluchures, restes de repas...)

Les déchets verts (végétaux, tonte de pelouse, branches, feuilles mortes...)

D'autres types de déchets (préciser) :

.....

Si oui, vous le pratiquez ?

En bac (composteur)

En tas

Si non, êtes-vous intéressés pour acquérir un composteur dont les intérêts sont indéniables (réduction des déchets de la poubelle à ordures ménagères, obtention d'un compost gratuit pour les plantes et le potager, moindre usage de produits polluants et de pesticides) ?

Oui

Non

Si non, pourquoi ? (Méconnaissance, manque de place, manque de motivation, contraintes du règlement de lotissement, autres...)

.....

3. Avant d'avoir un composteur, ou si vous n'en avez pas, que faisiez-vous de vos déchets organiques (de cuisine et de jardin) ?

- Vous les jetez dans votre poubelle à ordures ménagères
- Vous les compostiez dans un composteur personnel ou en tas
- Vous les donniez à vos animaux (poules...)
- Vous les déposiez en déchetterie

Vous êtes intéressés, nous vous remercions de l'indiquer ci-dessous :

Ce choix ne vous engage pas ! Il s'agit d'une enquête de recensement.

**Composteur en polyéthylène recyclé
Coloris vert
400 Litres – 30 €***

OUI

NON



Photo non-contractuelle

Etes-vous intéressés par un bio-seau (10 litres) ?

OUI

NON

***déduction faite de la participation de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne**

L'enquête terminée, nous vous informerons des modalités de réservation.

**Pour toutes questions, contacter le service environnement
au 03 26 52 19 23 ou à environnement@ccpc51.fr**



Les résultats de l'enquête sont traités de manière anonyme. Si vous communiquez votre adresse mail, elle sera enregistrée dans un fichier informatisé par la CCPC. Les données collectées ne sont communiquées à aucun destinataire externe. Elles seront conservées pendant trois ans et pourront faire l'objet durant ce temps d'une communication autour des dispositifs de traitement des déchets. Vous pouvez consulter notre charte de la protection des données personnelles sur notre site www.ccpc51.fr.